



Attestation de covoiturage

Volley Sud Bassin d'Arcachon — entraînements et matchs des équipes jeunes



Pour les entraînements, ainsi que pour les matchs, tournois et stages à l'extérieur, les trajets des équipes jeunes sont organisés en covoiturage entre familles, bénévoles et encadrants du club, à titre bénévole. Cette attestation est à remplir par chaque famille et à remettre à l'entraîneur en début de saison. Elle est valable pour toute la saison.

1. Autorisation du responsable légal

Je soussigné(e) (nom et prénom) :

Responsable légal de (nom et prénom du joueur) : Né(e) le :

Équipe : Saison :

☐ **autorise** mon enfant à être transporté(e) dans le véhicule d'un autre parent, d'un bénévole ou d'un encadrant du VSBA pour se rendre aux entraînements et aux matchs, et en revenir ;

☐ **n'autorise pas** ce transport : je m'engage à conduire moi-même mon enfant aux entraînements et aux matchs.

Personne à prévenir en cas d'urgence : Téléphone :

2. Je peux aussi conduire

☐ Oui, je peux transporter des joueurs aux entraînements et/ou aux matchs. Nombre de places disponibles :

☐ Non, je ne suis pas disponible pour conduire.

Téléphone du conducteur : Email :

En tant que conducteur, je m'engage à :

1. Être titulaire d'un permis de conduire valide et d'une assurance automobile en cours de validité ; je vérifie auprès de mon assureur que le transport de passagers est bien couvert.
2. Utiliser un véhicule en bon état et ne pas transporter plus de passagers que de places assises.
3. Faire porter la ceinture à chaque passager et utiliser un siège adapté (rehausseur) pour les enfants qui en ont besoin.
4. Respecter le code de la route, ne pas conduire sous l'effet de l'alcool, de médicaments ou de la fatigue, et ne pas utiliser mon téléphone au volant.
5. Prévenir l'entraîneur ou le parent référent en cas de retard ou d'empêchement, et ramener chaque enfant au lieu de retour convenu.

Fait à, le

Signature du responsable légal :

Signature du conducteur (si différent) :